

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JANVIER 2023 LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le seize janvier à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune d'AUROS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie d'Auros, sous la présidence de Monsieur Philippe CAMON-GOLYA, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Nombre de présents : 11

Votants : 11 **Exprimés** : 11 **Pour** : 11 **Contre** : 0 **Abstention** : 0

Date de la convocation du Conseil Municipal : 10 Janvier 2023

Date d'affichage de la convocation du Conseil Municipal : 10 janvier 2023

Présents : CAMON-GOLYA Philippe, DUCHAMPS Eric, LABAT Daniel, UROS Catherine, SABIDUSSI Isabelle, TATON Thierry, LEGLISE Jean-Pierre, DUPIOL-LAFAURIE Isabelle, CANTIN Jérôme, DAUCHIER Carine, COCQUELIN Marianne

Excusés : DIONIS DU SEJOUR Edwige, CORDEIN Benoît, MARCHAL Colette, TASSY Carole

Secrétaire de séance : UROS Catherine

DELIBERATIONS DU 16 JANVIER 2023		
NUMERO	OBJET	Nombre de voix
1.1A2023	Délibération à prendre pour solliciter une subvention auprès du SDEEG (travaux extinction EP)	11 voix pour
12A2023	Délibération pour autoriser le Maire à signer une convention tripartite entre l'Education Nationale, le Directeur du DITEP et la commune concernant l'accueil d'une classe UEE à l'école d'Auros (convention qui annule et remplace celle votée par le CM le 13/12/2022)	11 voix pour

Auros le 17 Janvier 2023

Philippe CAMON-GOLYA

Maire d'Auros

